Esquisse des événements militaires et politiques des Etats-Unis de 1861 à 1865 [Lecomte]

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **11 (1866)**

Heft 12

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

connaissance. L'artillerie elle-même pouvait se trouver fort mal d'un soutien qui la suivait de mauvaise grâce.

Les compagnies isolées et les demi-bataillons ne peuvent certainement pas être mieux employés que pour soutiens. Si dans les cours de répétition et les rassemblements on leur donne l'occasion de faire ce service avec les batteries auxquelles ils sont attachés, non seulement ils y prendront goût, mais encore les relations respectives des officiers et de la troupe des deux armes deviendront plus étroites. L'artillerie de réserve formant un tout, il convient de lui affecter un corps spécial pour soutien, puisqu'aucune brigade d'artillerie d'élite ne consentirait volontiers à lui céder même momentanément le sien.

Comme c'est à la landwehr qu'il incombe naturellement d'occuper les places fortes, et que les brigades isolées 28 et 29 peuvent être utilisées pour renforcer telle ou telle division, il convient de ne plus qualifier celles-ci de brigades de garnison. L'attribution d'une batterie de 4 liv. à la cavalerie de réserve était une exigence impérieuse de la tactique.

— Le Conseil fédéral a autorisé son département militaire d'avertir les fabricants d'armes qui ont conclu des conventions avec la Confédération pour des livraisons de nouveaux fusils d'infanterie, que l'administration militaire acceptera, pendant les six mois prochains, tous les fusils d'infanterie à la nouvelle ordonnance qui pourront être livrés par ces fabriques au-delà du nombre convenu, en tant qne ces fusils auront été régulièrement contrôlés et reconnus admissibles.

BIBLIOGRAPHIE.

Guerre de la sécession : *Esquisse des événements militaires et politiques des Etats-Unis de* 1861 *à* 1865, par M. le lieutenant-colonel fédéral Lecomte.

Le premier volume de cet ouvrage, sorti dernièrement de presse, vient à peine d'être lancé dans le public européen par la librairie Tanera, de Paris, que déjà les journaux militaires s'en emparent à l'envi pour l'analyser et le commenter dans les termes les plus flatteurs. « Passionné pour son art, dit le *Moniteur de l'armée*, le colonel Lecomte n'a pas hésité à traverser deux fois l'Atlantique, en 1862 et en 1865, pour se mettre en contact plus direct avec les acteurs de ce grand drame, et reconnaître lui-même le terrain sur lequel les deux peuples se sont heurtés. C'est donc un témoin oculaire qui déroule devant nous le tableau des péripéties de cette longue et terrible lutte; c'est avec un spectateur, nous dirions presque un acteur, que le lecteur assiste à cette succession de scènes sanglantes dont l'issue, si longtemps douteuse, a tenu en suspens pendant quatre ans l'Europe attentive et émue. M. Lecomte peut espérer, en France, un accueil franc et sympathique, car aux nombreuses preuves d'aptitude critique qu'il a déjà données, il joint particulièrement, dans le cas présent, la double garantie d'une préparation consciencieuse et d'un jugement mûri par l'étude sur le vif des hommes et des choses dont il va parler. »

Nous ajouterons que cet ouvrage, à côté de son intérêt plus spécialement militaire, s'adresse également au grand public lettré, et qu'il sera lu et médité avec fruit par l'homme politique, le penseur et l'historien. Le caractère même de la lutte engagée a contraint fréquemment l'auteur à sortir du domaine purement militaire pour traiter parallèlement les diverses questions d'ordre politique et social qui étaient en jeu et qui exerçaient une influence si considérable sur la marche des opérations. Et ces questions-là, disons-le, l'auteur les aborde avec la même clarté, la même élévation de vues, la même autorité.

Peut-être ne résisterons-nous pas au plaisir de détacher quelques feuillets de ce premier volume et d'en faire part à nos lecteurs; ce sera là, nous n'en doutons pas, le meilleur moyen de les engager à lire dons son entier cet important ouvrage. *(Nouvelliste vaudois.)*

RÉPARTITION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE.

Commandant en chef. Vacat.
Chef d'état-major. id.
Adjudant-général. id.

Les officiers suivants sont répartis dans le grand état-major général et mis à la disposition du général en chef qui choisira parmi eux des commandants spéciaux, des adjudants, des chefs de bureaux, etc.

Dans l'état-major général : MM. les colonels fédéraux Funk, Alex., à Nidau; Veret, Jacques, à Nyon; von Linden, Louis, à Thoune; Crinsoz de Cottens, Henri, à Genève; Hofstetter, Gustave, à Berne; Gautier, Emile, à Cologny; Welti, Emile, à Aarau; les lieutenants-colonels fédéraux Christ, Louis, à Coire; Feiss, Joachim, à Berne; Vœgeli, Arnold, à Zurich; les majors fédéraux Wegman, Jean, à Zurich; Henchoz, Rodolphe, à Aigle; Testaz, Henri, à Bex; Nicolet, Alcide, à Neuchâtel; Pfyffer, Alphonse, à Lucerne; les capitaines Tribelhorn, Jean-Albert, à Zurich; Marcuard, Frédéric, à Berne; Roth, Arnold, à Paris; Wegmann, Jacob, à Zurich; le 1er lieutenant Vernet, Albert, à Genève.

Dans l'état-major du génie : Aubert, Louis, à Lausanne, colonel fédéral; Siegfried, Hermann, à Berne, lieutenant-colonel; Froté, Eugène, à Porrentruy, major; Cuénod, Emile, à Zurich, capitaine; Vicarino, César, à Fribourg, 1er lieutenant; Butticaz, Charles, à Lausanne, 1er lieutenant; de Saussure, Victor, à Yverdon, 1er lieutenant.

Dans l'état-major d'artillerie : Delarageaz, L.-Henri, à Lausanne, colonel fédéral; Wehrli, H., à Thoune, colonel fédéral, d'Erlach, Franz, à Berne, lieutenant-colonel; von Edlibach, Gérold, à Zurich, major; Grandjean, Jules, à la Chaux-de-Fonds, major; Brun, Arthur, à Bologne, capitaine; Fornerod, Aug., à Avenches, 1er sous-lieutenant; Wild, Léopold, à Küssnacht (Zurich), 1er sous-lieutenant; Mayor, Const., à Montreux, 1er sous-lieutenant.

L'adjudant-général qui reste à nommer aura : pour 1er adjudant (chef de bureau pour le service), Van Berchem, Williams, à Crans, lieut.-col.; préposé aux rapports : Stauffer, Ch., à Berne, major.

Pour 2me adjudant (commandant de place au quartier-général) : Curti, Ch., à Rapperschwyll, major.